

*L'an deux mille vingt trois, le quatre février à 09 heures 15, les membres du Conseil communautaire, convoqués le 27 janvier 2023 se sont réunis au siège de Cœur Côte Fleurie, 12 rue Robert Fossorier - Deauville, sous la présidence de Monsieur Philippe AUGIER Président.*

*Nombre de membres en exercice : 41*

*Nombre de membres présents : 25*

*Nombre de votants : 38*

### PRÉSENTS :

Philippe AUGIER Président, Michel MARESCOT 1er Vice-Président, Sylvie DE GAETANO 3ème Vice-Présidente, François PEDRONO 4ème Vice-Président, Yves LEMONNIER 8ème Vice-Président, Philippe LANGLOIS 9ème Vice-Président, Régine CURZYDLO 10ème Vice-Présidente, Françoise LEFRANC 11ème Vice-Présidente, Rebecca BABILOTTE, Claude BENOIST, Véronique BOURNE, Patrice BRIERE, Florence GALERANT, Emmanuel LAUSSINOTTE, Miriam GUERARD, David MULLER, Marie-France NUDD-MITCHELL, Delphine PANDO, Didier QUENOUILLE, David REVERT, Patrice ROBERT, Michel THOMASSON, Hervé VAN COLEN, Dominique VAUTIER, Brigitte YVES DIT PETIT-FRERE

### ABSENTS :

Colette NOUVEL-ROUSSELOT 2ème Vice-Présidente, Chhun-Na LENGART, Didier PAPELOUX

### ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Thierry GRANTURCO, pouvoir à François PEDRONO 4ème Vice-Président, Michel CHEVALLIER, pouvoir à Hervé VAN COLEN , Jacques MARIE, pouvoir à Claude BENOIST , Guillaume CAPARD, pouvoir à Véronique BOURNE , Christèle CERISIER-PHILIPPE, pouvoir à Philippe AUGIER Président, Jean-Guillaume d'ORNANO, pouvoir à Michel MARESCOT 1er Vice-Président, Stéphanie FRESNAIS, pouvoir à Michel THOMASSON , Emmanuelle HONOREZ-BRULÉ, pouvoir à Yves LEMONNIER 8ème Vice-Président, François HORENT, pouvoir à Marie-France NUDD-MITCHELL , Fabienne LOUIS, pouvoir à David MULLER , Patricia NOGUET, pouvoir à Patrice ROBERT , Caroline RACLOT-MARAIS, pouvoir à Rebecca BABILOTTE , Ihsane ROUX, pouvoir à Philippe LANGLOIS 9ème Vice-Président

Monsieur David REVERT est nommé secrétaire de séance

### **DELIBERATION N°D007\_040223**

**STADE DU COMMANDANT HÉBERT  
RÉALISATION D'UNE PISTE D'ATHLÉTISME  
Marché à procédure adaptée de travaux  
Autorisation**

Il est rappelé que le Conseil Communautaire a autorisé, lors de sa séance du 18 novembre 2022, la passation d'un marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une piste d'athlétisme au sein du stade du Commandant Hébert à Deauville.

Cette piste d'athlétisme et ses équipements connexes, notamment le terrain de football et l'aménagement d'espaces d'entraînement, de musculation et de récupération sportive, ont pour but, non seulement de répondre aux besoins des scolaires, collégiens et lycéens et des associations, mais également d'offrir un équipement de haut niveau aux athlètes qui s'entraîneront à Deauville lors des jeux olympiques de Paris 2024.

Le projet de piste d'athlétisme y compris le terrain de football et le bâtiment de musculation est aujourd'hui estimé à 2 650 000 € HT pour la partie travaux. La Communauté de communes sollicite une subvention de l'État à hauteur de 40% de ce montant.

Les équipements connexes comprenant notamment un terrain foot5 et un terrain de basket 3x3 sont aujourd'hui estimés à 400 000 € HT.

Il est rappelé que ce projet est également inscrit au contrat départemental du Calvados, dans le cadre du contrat de territoire 2022-2026.

D'autres subventions aux taux les plus élevés seront recherchées, à l'aune de l'ambition sportive du projet, notamment auprès de la Région Normandie, du Comité d'organisation des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, de l'Agence Nationale du Sport et de la Fédération Française de Football.

Les contrats sont en cours de négociation avec les différents partenaires.

La commission « d'Attribution des Marchés » s'est réunie le 11 janvier 2023, pour prendre connaissance du dossier de consultation des entreprises concernant les travaux de réalisation d'une piste d'athlétisme au sein du stade du Commandant Hébert.

Le marché de travaux comportera 2 lots :

1. Lot 1 : Éclairage
2. Lot 2 : Infrastructures sportives

Après avis de la commission « d'Attribution des Marchés » en date du 11 janvier 2023 et du Bureau communautaire réuni le 20 janvier 2023, il est donc demandé au Conseil de bien vouloir :

- autoriser le lancement de la consultation pour les marchés de travaux selon la procédure adaptée,
- autoriser l'inscription au budget de l'exercice 2023 des projets décrits dans la présente délibération,
- solliciter les organismes publics pour l'obtention de subventions aux taux les plus élevés,
- solliciter l'aide de l'État au titre de la D.E.T.R. ou de la D.S.I.L,
- désigner les membres de la Commission d'Attribution des Marchés, afin de prendre connaissance de l'analyse des offres et retenir celles économiquement les plus avantageuses,
- habiliter son Président, ou le Vice-Président le représentant, à signer les marchés à venir.

*Le Conseil Communautaire  
Après en avoir délibéré  
Et à l'unanimité des membres présents ou représentés :*

**AUTORISE** le lancement de la consultation pour les marchés de travaux selon la procédure adaptée,

**AUTORISE** l'inscription au budget de l'exercice 2023 des projets décrits dans la présente délibération,

**SOLLICITE** les organismes publics pour l'obtention de subventions aux taux les plus élevés,

**SOLLICITE** l'aide de l'État au titre de la D.E.T.R. ou de la D.S.I.L,

**DÉSIGNE** les membres de la Commission d'Attribution des Marchés, afin de prendre connaissance de l'analyse des offres et retenir celles économiquement les plus avantageuses,

**HABILITE** son Président, ou le Vice-Président le représentant, à signer les marchés à venir.

**Le Président :**

**Certifie**, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la Collectivité

**Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

POUR EXTRAIT CONFORME



**David REVERT**  
Secrétaire de séance

**Philippe AUGIER**  
Président

**Communauté  
de Communes  
Cœur Côte Fleurie**  
12 rue Robert Fossorier  
14800 Deauville  
02 31 88 54 49  
info@coeurcotefleurie.org

[coeurcotefleurie.org](http://coeurcotefleurie.org)

